

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Mme Ndioro Ndiaye

à la quatre-vingt-seizième session du Conseil

2 – 5 décembre 2008

Genève

QUATRE-VINGT-SEIZIEME SESSION DU CONSEIL

2-5 décembre 2008
Genève

MICEM/7/2008
Page 1

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Mesdames et Messieurs les Ministres, Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués,

1. C'est un honneur et un plaisir de m'adresser à vous aujourd'hui à l'occasion de cette 96^{ème} session du Conseil de l'OIM.
2. Je voudrais commencer par des remerciements tout spéciaux au Président sortant, Son Excellence l'Ambassadeur Javier Garrigues (Espagne), pour la diligence dont il a fait montre et qui nous a permis de gérer avec compétence et de manière transparente le processus d'élection du Directeur général.
3. Je voudrais également remercier notre nouveau Président du Conseil, Son Excellence l'Ambassadeur Germán Mundaraín Hernández (République bolivarienne du Venezuela), ainsi que les membres de son bureau à l'occasion de leur élection. Je tiens à lui réitérer mon engagement et mon soutien à l'heure où il doit diriger les travaux du Conseil dans une période qui s'annonce particulièrement active sous la nouvelle direction de l'OIM.
4. Je voudrais également souhaiter une chaleureuse bienvenue et féliciter le Royaume d'Arabie Saoudite, l'Etat du Qatar et l'autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), ainsi que l'organisation "Décembre 18" pour leur admission à l'OIM en qualité d'observateur.
5. Pour finir, j'adresse également mes salutations à toutes les délégations ici présentes qui, pour certaines, sont venues de loin pour assister à cette session du Conseil. Je voudrais aussi saluer mes collègues de l'OIM.

Mesdames et Messieurs,

6. Comme mon mandat de Directeur général adjoint vient à expiration en septembre 2009, c'est aujourd'hui la dernière fois que j'ai l'occasion de m'adresser au Conseil pour vous rendre compte de mes activités annuelles. Pour l'occasion, je privilégierai trois considérations majeures.
7. La première de ces considérations concerne mon parcours couvrant les deux mandats pendant lesquels j'ai eu l'honneur et le privilège de servir les Etats Membres de l'OIM en ma qualité de Directeur général adjoint.
8. Au préalable, j'aimerais porter à votre attention qu'au cours des neuf années écoulées, j'ai consciencieusement tenu un journal de bord des initiatives menées à bon port, mais aussi de celles dans lesquelles je n'ai pas atteint mes objectifs. J'ai trouvé cette façon de procéder extrêmement précieuse en ce sens qu'elle m'a permis de changer de cap lorsque les circonstances l'exigeaient,

pour m'assurer de la pertinence de mes actions dans la mesure du possible, mais aussi de créer des repères pour l'avenir.

9. Le Programme *Migrations pour le développement en Afrique (MIDA)* a été l'un des points essentiels à mon ordre du jour pendant mes deux mandats à l'OIM. En effet, j'ai toujours été convaincue que la migration était globalement un phénomène positif. Depuis sa création en 2001 et au gré des conclusions d'évaluations et de recommandations internes et externes, le MIDA a évolué dans le sens d'un cadre programmatique, qui englobe tout un éventail de mesures axées sur le renforcement des effets que peuvent produire sur le développement, les réalités migratoires en constante mutation. Je pense qu'il ne serait pas excessif de dire que la progression du dialogue sur toute une série de questions migratoires entre l'Europe et l'Afrique a largement profité des efforts déployés dans le cadre du MIDA, si généreusement soutenus et financés par différents pays de l'Union européenne au fil des ans. A chacun d'entre eux, je tiens à exprimer mes vifs remerciements pour avoir su se convaincre de la pertinence de cette approche.

10. Nous tentons à présent de pérenniser la pertinence de nos efforts dans ce domaine dans l'intérêt des Etats Membres de l'Amérique latine, des Caraïbes, de l'Asie et de l'Afrique pour une recherche plus large des liens entre la migration et le développement. De la même manière, il me paraît crucial que nous soyons en mesure d'améliorer nos moyens de financement dans cet important domaine en renforçant la recherche du meilleur profit que l'on peut tirer de la migration dans un cadre politique précis et cohérent.

11. A cet effet, nous déployons actuellement des efforts afin de mettre au point une approche globale dans laquelle pourront s'inscrire les actions menées dans le domaine de la thématique migration/développement, en nous appuyant sur l'expérience acquise à ce jour grâce au MIDA, ainsi que sur d'autres expériences programmatiques faites ailleurs à propos de cette même thématique. Je m'empresse d'ajouter que le cadre politique qui guidera en fin de compte nos efforts dans ce domaine ne fera que traduire le choix que vous aurez fait, vous les Membres qui présidez à la destinée de cette Organisation.

12. En prise directe avec les efforts déployés dans le cadre du MIDA, je tiens à signaler une initiative nouvelle en réponse aux demandes d'assistance émanant de plusieurs Etats Membres en développement pour remédier à la pénurie de savoir-faire national concernant la politique et les pratiques migratoires. Pour compléter nos efforts en cours en vue de satisfaire ce besoin par l'action que nous menons dans le cadre du Programme de renforcement de capacités en matière de gestion des migrations (CBMM), nous sommes en train de mettre sur pied une initiative par laquelle des réseautages d'universités tant dans le sens nord-sud que dans le sens sud-sud seront organisés afin d'échanger et de partager des compétences. L'aboutissement sera l'inscription, dans les programmes de l'enseignement supérieur, de matières diverses consacrées aux questions migratoires. Cette entreprise, lorsqu'elle aura pris son plein essor, assurera la production continue, d'universitaires, de décideurs et de praticiens parfaitement au fait du problème migratoire dans les pays en développement. Ceci constituera un complément appréciable aux efforts existants de renforcement de capacités dans ce secteur critique de la gouvernance moyennant une approche plus durable. Il va sans dire que cela permettra en outre l'éclosion d'une réserve de spécialistes dans laquelle pourront venir puiser à l'avenir des organisations internationales telles que la nôtre.

13. Si l'OIM est fermement convaincue que la migration est globalement une réalité positive offrant le potentiel de favoriser le développement dans les pays d'origine, nous devons aussi être

conscients du besoin de politiques cohérentes en matière de développement, tenant pleinement compte des questions pertinentes qui se posent dans tous les domaines, y compris celui de la migration. D'où les efforts que j'ai inlassablement déployés en faveur de l'intégration de la migration dans les stratégies nationales de développement et dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté des pays en développement (DSRP). Je n'ai aucun doute que tous ces efforts constituent un pas important vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

14. C'est pourquoi j'applaudis le choix qu'a fait récemment le Gouvernement grec de traiter de cette même question – l'intégration de la migration dans les DRSP et dans les stratégies nationales – en tant que thème du troisième Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD 3) devant avoir lieu à Athènes en 2009. Cette décision me rend confiante dans le sens que le FMMD 3, comme ses prédécesseurs, constituera à n'en pas douter une étape positive dans la dotation des pays en développement en outils dont ils ont besoin pour pouvoir exploiter plus complètement les avantages que peut offrir la migration dans la perspective de leur propre développement.

15. Pour poursuivre sur le thème de mes réalisations, je voudrais à présent mettre l'accent sur ce que nous avons accompli durant ma mandature de Directeur général adjoint sur le plan des partenariats et de l'expansion de l'Organisation.

16. Nous en convenons tous, les questions migratoires sont pluridimensionnelles par nature et exigent par conséquent une approche faisant intervenir un ensemble d'acteurs afin que les défis que posent ces questions soient pris en compte en parfaite connaissance de leur complexité.

17. Je ne crains pas d'affirmer que les efforts que j'ai déployés au fil des ans ont permis un accroissement significatif du nombre des organisations qui se sont jointes à nos débats sur la migration, et à un engagement plus ferme de celles qui nous accompagnaient déjà.

18. D'ardents efforts prenant parfois appui sur le travail accompli par mes prédécesseurs ont fait de la migration l'un des thèmes de discussion et des domaines d'action de l'Assemblée générale des Nations Unies, de la Division des Nations Unies pour la promotion de la femme, du Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité des sexes, d'institutions spécialisées des Nations Unies telles que l'UNIFEM, le FNUAP, l'UNICEF, l'OMS, l'ONUSIDA et l'INSTRAW. D'autres organes des Nations Unies tels que l'ONUDES, le DOMP et ses agences économiques régionales, dont la CEA, sont aujourd'hui davantage conscientes des liens existant entre leur mandat respectif et le phénomène migratoire, et tous ces efforts n'y auront certainement pas été pour rien. De même, des organismes régionaux tels que le NEPAD, l'OIF et le Commonwealth, sont d'autres exemples d'institutions où la question migratoire fait aujourd'hui partie intégrante du débat politique grâce à cet inlassable effort de sensibilisation.

19. Clairement, les Etats Membres de l'OIM sont les moteurs de cette orientation stratégique à long terme et, dans ce sens, ils en sont le principal porte-voix. Parmi les autres intervenants ayant pu jouer un rôle clé en la matière, il faut encore citer les communautés économiques régionales (CER) composées d'un grand nombre de ces mêmes Etats qui sont membres de notre Organisation. C'est ainsi qu'une relation s'est nouée au cours des dix dernières années – ou a été fortement renforcée lorsqu'elle existait déjà – avec un grand nombre d'organismes tels que l'UA, l'UE, les pays ACP, l'IGAD, la CEA, la CEDEAO, la CENSAD, l'OIC, la COMESA et

l'UEMOA. Cette collaboration renforcée a permis d'assurer que les perspectives régionales des défis et des opportunités se présentant sur la scène migratoire donnent lieu à des dialogues, puis aux accords et aux initiatives qui ont en ont résulté.

20. Reconnaissant l'étendue de l'interconnexion du monde actuel découlant de la mondialisation, et consciente du besoin crucial d'approches régionales des questions migratoires, je n'ai jamais ménagé mes efforts au cours de la décennie écoulée pour faire entrer dans l'Organisation des Etats Membres de toutes les régions du monde, et plus particulièrement du continent africain, afin que l'Organisation internationale pour les migrations puisse se prévaloir d'un statut d'envergure véritablement mondial et universel, afin qu'elle soit ainsi en mesure de réaliser plus efficacement son mandat.

21. C'est également cette compréhension de l'interconnexion des actions entreprises dans un pays ou une région donnée avec celles se déroulant dans une autre région ou un autre pays qui m'ont conduite à veiller à ce que de vastes régions ne soient plus exclues d'une participation entière aux travaux de l'OIM par suite de l'obstacle des langues.

22. Pour cela il importait que les pays francophone fassent davantage partie intégrante de l'Organisation que cela n'était le cas au début de mon premier mandat en 1999, et c'est ce qui s'est produit. Aujourd'hui, non seulement l'OIM est une organisation davantage trilingue qu'elle ne l'était il y a dix ans, mais elle accomplit également bien davantage en Afrique francophone et en Asie. Le détachement d'experts associés de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la conjugaison d'efforts visant à recruter des candidats francophones chaque fois que possible sont quelques-unes des mesures qui ont été mises en œuvre à cet effet.

23. Je crois juste de dire que les Etats du monde entier perçoivent aujourd'hui l'OIM d'une manière bien différente qu'il y a seulement dix ans en arrière. Dans une large mesure, cela s'explique par la place de plus en plus grande que prend la question migratoire. Jusqu'à un certain point, c'est dû également aux efforts conscients qui ont été déployés pour faire en sorte que les mesures prises par l'OIM intéressent l'ensemble des pays, quelle que soit la place qu'ils occupent sur le continuum migratoire, et non pas seulement quelques-uns d'entre eux. La migration ayant depuis longtemps cessé d'être un problème pouvant être géré au niveau national comme nous en sommes tous bien conscients, l'élargissement de l'Organisation a grandement facilité les dialogues intra-régionaux, régionaux et interrégionaux qui restent des plates-formes efficaces où on peut soulever les questions migratoires d'intérêt commun.

24. Il existe un domaine dans lequel je suis moins fière de mes accomplissements à ce jour. L'intégration de la lutte contre l'inégalité entre les sexes – à la fois sur le plan des décisions concernant les ressources humaines et sur celui de l'élaboration, de la planification, de la mise en œuvre et de la communication concernant les projets – est un domaine dans lequel il faut faire beaucoup plus encore. En dépit des efforts déployés pour que cette lutte contre l'inégalité entre les sexes soit intégrée à tous les aspects de l'action de l'OIM, les considérations de genre, bien souvent, ne sont encore soulevées que presque incidemment. Ceci étant dit, je n'ai aucun doute que, sous la direction éclairée du Directeur général Swing, nous évoluerons avec ce type d'approche dans la lutte pour la prise en compte de la sexospécificité qui n'était parfois que de pure forme et n'allait pas au-delà de mesures purement symboliques.

25. A mes yeux, dix années passées dans des fonctions telles que celles que j'occupe sont amplement suffisantes pour introduire et faire appliquer une somme substantielle d'objectifs politiques et programmatiques. C'est sur cette toile de fond que je transmettrai le relais dans une dizaine de mois à mon successeur, pleinement satisfaite de ce que j'ai accompli et confiante que les importantes initiatives en cours se poursuivront avec le temps.

26. Mesdames et Messieurs, la deuxième question dont je voudrais vous parler aujourd'hui concerne trois recommandations que je souhaite soumettre à votre examen et à celui du Directeur général, sur la base de l'expérience qui a été la mienne au service de cette Organisation pendant les neuf années écoulées.

27. Tandis que vous vous efforcez de porter toujours plus haut les couleurs de l'OIM, votre Organisation, dans les années et les décennies à venir, et de la doter de ce qui convient pour relever des défis sans cesse plus grands et obtenir des résultats sur une scène migratoire sans cesse plus complexe, j'imagine que de nombreuses questions vous traversent l'esprit. Pour ma part, il y a trois recommandations que je considère comme essentielles.

28. Au fil du temps, j'ai plaidé pour des réformes fondamentales dans la manière dont l'Organisation est gouvernée par l'entremise de ses trois organes directeurs que sont le Conseil, le Comité exécutif et l'Administration. Certains d'entre vous se rappellent certainement la déclaration de Son Excellence l'Ambassadeur Luis Alfonso De Alba, lors de la session du Conseil de 2005, qui faisait avec force écho à ce plaidoyer. Je rends hommage à l'Ambassadeur De Alba pour son analyse avisée de ces questions. Je note également avec une certaine satisfaction que ses vues figurent aujourd'hui de manière toujours plus claire au premier plan des délibérations consacrées à l'orientation future de l'Organisation, et plus récemment sous la direction du Directeur général Swing.

29. C'est pourquoi je vous demande humblement, si vous prêtez quelque intérêt à ces suggestions, de bien vouloir les réexaminer en vue de parvenir à une conclusion sous la rigoureuse direction du Directeur général Swing. Je suis persuadée que, ce faisant, vous contribuerez à ce que vous les Etats Membres, qui êtes collectivement propriétaires de cette Organisation, puissiez continuer d'avoir confiance dans le fait qu'elle est bien gérée comme il convient, de façon rationnelle et transparente, et ce dans chaque aspect lié aux finances et aux programmes. Le Directeur général Swing est prêt à vous accompagner et prêt aussi à faire le nécessaire pour que l'équipe marche et délivre les actions que vous attendez de l'Organisation. Il est ferme, attentif et surtout déterminé.

30. J'en viens maintenant à ma deuxième recommandation: mon expérience de deux mandats en qualité de Directeur général adjoint de l'OIM me conduit à penser qu'une résolution du Conseil par laquelle les Etats Membres déclineraient des tâches plus claires au Directeur général adjoint est opportune.

31. L'OIM n'a pas démerité au cours des 56 années de son existence, forte de sa Constitution qui prévoit deux mandats électifs, celui de Directeur général et celui de Directeur général adjoint. Comme on peut l'attendre de tout mandat électif, selon la jurisprudence, celui de Directeur général adjoint requiert un ensemble de compétences qui supposent un solide bagage politique. Avec le temps, les principaux domaines d'action du Directeur général adjoint ont été circonscrits en consultation avec le Directeur général et au gré des circonstances. Le résultat de cette approche

dictée par les circonstances a été que le rôle et la fonction de Directeur général adjoint ont fluctué au gré des dirigeants placés à la tête de l'Organisation et surtout de leurs humeurs, avec une perte de cohérence dans certains cas, avec une grande ambiguïté et de la confusion volontaire ou pas dans d'autres, nous distrayant inutilement de l'essentiel sur quoi nous sommes censés focaliser notre attention. En définissant ce que doivent être les domaines d'action du Directeur général adjoint et en les consignants dans une résolution du Conseil, les Etats Membres se donneraient la garantie de ne jamais compromettre l'accomplissement des tâches qu'ils nous ont fixées.

32. En conséquence, j'aimerais recommander que, sous la direction du Directeur général Swing, le processus soit lancé de définir les domaines d'action de cette fonction. Je suis convaincue que cela servira grandement les intérêts de mon (ou ma) successeur(e) et par là, ceux de l'Organisation, des Etats Membres eux-mêmes et des migrants auxquels nous devons venir en aide. Vous verrez au fil du temps que le Directeur général est d'une grande élégance associée à une grande fermeté, ce qui n'est pas antinomique d'ailleurs.

33. La troisième et dernière recommandation que je tiens à faire est un souhait qui m'est cher, qui a été exprimé à de nombreuses reprises par notre Directeur général, l'Ambassadeur Swing, et auquel je souscris avec force. Le Directeur général a affirmé clairement son intention d'améliorer le professionnalisme du personnel de l'Organisation à tous les niveaux, tant au Siège de Genève que dans les centaines de bureaux extérieurs de par le monde.

34. De nombreux facteurs contribuent à renforcer ou à miner le professionnalisme du personnel. Leur moral a été très affecté par le style de management ad-hoc connu ces dernières années. L'expérience que j'ai acquise de l'OIM à ce jour me conduit à penser que l'alourdissement des charges de travail et l'amenuisement constant des ressources humaines et matérielles, les inégalités de traitement du personnel, pour ne pas dire le mauvais management de l'OIM ont souvent nui à l'Organisation dans ses efforts pour garder les meilleurs talents à son service et/ou attirer en plus grand nombre les compétences existantes. Nous en avons aujourd'hui plus que jamais besoin à une grande échelle si nous ne voulons pas nous laisser distancer par la croissance considérable de l'Organisation et la complexité grandissante de ses programmes dans un contexte faible structurellement parlant et de manque de coordination notoire.

35. Nos discussions toujours très animées sur la question du choix entre la croissance nominale zéro et la croissance réelle zéro, année après année, et celle des arriérés de contributions est selon moi la preuve, s'il en fallait, du profond intérêt que vous témoignez pour cette Organisation. C'est pourquoi je vous prie instamment de commencer, sous l'égide de notre nouveau Directeur général, à porter un regard neuf sur cette question et de lui donner les instruments dont il aura besoin pour diriger l'OIM selon vos vœux.

36. Mesdames et Messieurs, le troisième et dernier point sur lequel je tenais à insister dans ma déclaration est une chose qui signifie beaucoup pour moi. A l'heure où je prépare ma sortie de l'Organisation en septembre 2009, j'éprouve beaucoup d'optimisme pour l'avenir de l'OIM, surtout avec l'Ambassadeur Swing à sa tête. Avec votre appui, je ne doute pas qu'il saura la mener là où vous souhaitez qu'elle aille, vous les Etats Membres. De même, j'ai confiance que le cap qu'il est en train de lui fixer lui garantira une réactivité accrue face aux défis migratoires, par une approche créative, innovante et pertinente.

37. Pour finir, Mesdames et Messieurs, j'aimerais vous faire part de ma plus profonde gratitude à vous tous pour le soutien sans faille que vous m'avez témoigné durant tous mes deux mandats en qualité de Directeur général adjoint de l'OIM. Grâce à vous, les Etats Membres de cette remarquable Organisation que j'ai été si privilégiée de servir, avec à un groupe très talentueux de personnes qui font que l'OIM opère si efficacement en première ligne, comme dans les coulisses, au Siège ou en de nombreux endroits éloignés du globe. Cet épisode de ma vie professionnelle aura été très stimulant et éducatif et restera aussi gratifiant. Je ne saurais terminer sans remercier les Présidents du Conseil qui ont essayé vaille que vaille à faire respecter l'intégrité de la fonction de DDG à l'OIM; je veux dire S.E. Mme Amina Mohamed du Kenya et S.E. M. Massood Khan du Pakistan.

38. Je serai à jamais reconnaissante de la confiance que vous m'avez témoignée en me choisissant pour assumer ce rôle éminent durant une décennie critique du débat mondial sur la migration. J'espère seulement avoir été à la hauteur de vos attentes et m'être montrée digne de votre confiance.

Merci beaucoup.